

AFFAIRE N° 26/4. - Décisions modificatives.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le rattachement au Budget Primitif de 1972 des opérations suivantes :

EN DEPENSES : au Chapitre 902 :

- article 2302-18 - Etude d'ensemble de l'endiguement de la Ravine du Butor 10 000 000
- article 2302-19 - Mur de défense du Barachois 6 000 000
- article 2302-20 - Doublement de la Station de la Bretagne 14 700 000
- article 2313-20 bis - Adduction en eau potable du Chaudron - Sainte-Clotilde 25 000 000

EN RECETTES : au chapitre 902 :

- article 10519-41 - Subvention FIDOM pour l'étude d'ensemble de l'endiguement de la Ravine du Butor 10 000 000
- article 10519-42 - Subvention FIDOM pour le mur de défense du Barachois 6 000 000
- article 10519-43 - Subvention FIDOM pour doublement de la Station de la Bretagne . 14 700 000
- article 10519-26 - Subvention FIDOM pour adduction en eau potable du Chaudron - Sainte-Clotilde..... 25 000 000

EN DEPENSES : au chapitre 906 :

- article 2312-56 - Abattoir (achèvement) . 12 000 000

EN RECETTES : au chapitre 906 :

- article 10519-20 - Subvention FIDOM pour
l'achèvement de l'abattoir 12 000 000

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

_____ Du
Saint-Juris, le 23 juin 1946
_____ le Maire
_____ le Secrétaire Général
* _____ signé : S. Grassot
_____ leur copie certifiée conforme
_____ le Directeur des Affaires Financières
_____ R. Puzos